

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 20

Juin 2026



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,475 (2026)

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANO** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) – Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) – Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Sena Ghislain C. ADIMOU, Vincent O.A. OREKAN, Joseph OLOUKOI <i>Etude de l'impact des infrastructures touristiques sur les mangroves au sud du Bénin</i>	9
BAYANG Sirbélé <i>Striga, dans les champs de céréales à Lallé, dans la région du Mayo-Kebbi Est (Tchad)</i>	26
KOULOMIAN Dao, KONAN Kouamé Hyacinthe <i>Les enjeux socio-économiques et environnementaux de la mécanisation de l'orpaillage irrégulier dans le département de Boundiali (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	37
Bi Sehi Antoine TAPE <i>Facteurs contribuant à la persistance du paludisme dans la ville de Vavoua (Côte d'Ivoire)</i>	55
KOFFI Akouassi Bénédicte, DJAH Armand Josué <i>Impacts de la gestion de l'environnement urbain à Abengourou (Côte d'Ivoire)</i>	72
MAMADOU MARICO, MOUSSA DIT MARTIN TESSOUGUE <i>Acteurs de la gouvernance locale des adductions d'eau potable dans la commune rurale de Baguineda Camp : efficacités et limites</i>	90
MAHAMADOU MOUDI Rachid, PARAISO CECIL Zeinabou, SOULEY Kabirou <i>Problématique d'accès aux ressources pastorales des communautés arabes Awlad Souleymane dans le département de Tesker au Niger</i>	109
FROUMAN Ouattara Bourahima <i>Structuration de l'espace urbain de Divo, entre dynamique démographique et étalement : les défis d'un déséquilibre de répartition spatiale de la population</i>	134
Souleymane SORO, Kouamé Thimotée KOBENAN <i>Impacts socio-économiques de la production de l'igname Kponan (dioscorea cayenensis-rotundata) dans la Sous-prefecture de Laoudi-ba (Est Côte d'Ivoire)</i>	155
KAMBIRÉ Bêbê, OUATTARA Oumar, LOA Sokro Lazare <i>Effets environnementaux de la production artisanale d'huile de palme dans le village Ahigbé-Koffikro (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	171

Seydou A TOGOLA, Ibrahima DIOMBATY <i>Cartographie des dépôts des déchets solides dans le cercle de Macina, région de Ségou au Mali</i>	193
DIARRA Yah Malick, YOUKOU Néande Odile, ASSOOU Arthur Oscar, TRA Fulbert <i>Logiques de production hévéicole et conscience environnementale : une analyse socio-pédagogique à Youwasso (Grand-béréby, sud-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	207
Yaya DOGONI, Diakaridia SIDIBE <i>Analyse de la dégradation et de la restauration des sols dans la zone de l'office de la haute vallée du Niger au Mali</i>	221
FALIGBENE Likfière, NANOINI Damitonou, HETCHELI Follygan <i>Transport routier et problématique du développement local dans la préfecture de Tandjouare au Nord Togo</i>	234
Ababacar Sadikh GUEYE, Awa FALL <i>Effets déstructurant des grands projets d'aménagement sur la mobilité à Rufisque (Sénégal) : analyse des contraintes liées au ter et à l'autoroute à péage A1</i>	257
Demba GAYE <i>Typologie des lithométéores au Nord-Sénégal : Analyse spatio-temporelle des cas de suspension et de déflation</i>	278
KOLANI Lamitou-Dramani, OUEDRAOGO Joachim, AWADE Essodina <i>Analyse des impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation des alluvions dans le cours supérieur de la rivière Kara au Nord du Togo</i>	291
Frédéric BATIONO, Abdoul Rasmané ZONGO, Dieudonné ZERBO <i>Ressources en eau, bilan hydrique et faisabilité d'un barrage multiusages en milieu urbain soudanien : le cas du bassin versant de Banfora (Burkina Faso)</i>	305
Kouakou Toussaint KRA, Kouassi Guillaume N'GUESSAN <i>Analyse prospective de la restauration d'un espace protégé ivoirien : quels futurs pour le parc national de la Marahoué ?</i>	326
One Enoc GUEDE, Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS <i>Délocalisation des cours comme stratégie de résilience dans un contexte d'exiguïté des infrastructures d'enseignement à l'Université Alassane Ouattara dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	348

Eveline MAHOUNGOU, Hilarion Bagel MIZHAIRE, Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU <i>Les espaces publics brazzavillois à l'épreuve de la production des fleurs et plantes ornementales</i>	361
BONSA Issouf <i>Stratégies de visibilité religieuse à Ouagadougou (Burkina Faso) : Une analyse à partir de la monumentalité et de l'architecture des lieux de culte</i>	380
ESSENGUE NKODO Pierre Eloi, MEBENGA ARIEL <i>Nouvelle dynamique spatiale de la cacaoculture et vulnérabilité socio-économique des paysanneries, cas de Minta dans le Centre-Est du Cameroun forestier</i>	396
Kokouvi ALOWOU, Kodjo ODAH <i>Analyse des impluviums des bassins de rétention d'eau d'Amadahomé et de Caméléon à Lomé: proposition d'aménagement</i>	418
Romarc Iralè EHINNOU KOUTCHIKA, Gwladys Gertrude Mèdèssè ZANNOU, Jules ODJOUBERE, Jacques Boco ADJAKPA <i>Etude de la diversité floristique des espaces verts de la ville de Cotonou au sud Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	440
ALI Salé, AGAISSA Assagaye <i>Accaparement des espaces pastoraux en Zone Pastorale, Région de Zinder au Niger</i>	457
MBAYE Ibrahima <i>Contexte climatique de propagation de la Covid-19 à Dakar au Sénégal</i>	479
TAPE ACHILLE ROGER, KAMELAN Hermance-Starlin Kouacou, KAKOU Geoffroy André, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. <i>Micro logistique et mobilité des personnes et marchandises : un moyen de lutte contre la pauvreté dans la Sous-préfecture d'Abongoua (sud-est de la Côte d'Ivoire)</i>	496
NIAMIEN Kadjo Henri Joël, SEKONGO Largarthon Guénolé, OBOUMOU Abah Marie-Josée, N'CHO Cho Ingrid, BLE Melecony Celestin <i>Femmes et durabilité dans la chaîne de valeur de la pêche artisanale à Abidjan (Côte d'Ivoire) : centralité économique et fragilité institutionnelle</i>	515
KOUASSI Yao Dieudonné, BEDA Abazé Henri Joël, BARRY Aye <i>L'harmattan, un facteur de la recrudescence des infections respiratoires aiguës (ira) dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	534

SYLLA Yaya <i>Insalubrité et risques sanitaires : analyse critique des sites de pressage et de transformation du manioc dans le quartier Anoumabo, commune de Marcory (Côte d'Ivoire)</i>	553
AKA Assalé Félix <i>Impact des parkings informels sur la gestion des servitudes publiques dans la commune du Plateau (Côte d'Ivoire)</i>	569

LES ESPACES PUBLICS BRAZZAVILOIS À L'ÉPREUVE DE LA PRODUCTION DES FLEURS ET PLANTES ORNEMENTALES

Eveline MAHOUNGOU, Assistant

Université MARIEN NGOUABI (UMNG), Faculté des Lettres, Arts et Sciences
Humaines (FLASH) Brazzaville, République du Congo

Laboratoire Géographie, Environnement et Aménagement (LaGEA) Université
MARIEN NGOUABI

Groupe Interdisciplinaire de Recherches et d'Etudes Urbaines (GIREU)

E-mail : evelinemahoungou@gmail.com

Hilarion Bagel MIZHAIRE, Maître-Assistant

Université DENIS SASSOU-N'GUESSO (UDSN), Institut Supérieur des Sciences
Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement (ISSGEA)

Kintele, République du Congo

Laboratoire Géographie, Environnement et Aménagement (LaGEA) Université
MARIEN NGOUABI

Groupe Interdisciplinaire de Recherches et d'Etudes Urbaines (GIREU)

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Université
d'Abomey-Calavi (Bénin)

Laboratoire de Recherche sur Espaces, Echanges et Sécurité Humaine (LaRESH),
Université de Lomé (Togo)

E-mail : hbagel17@gmail.com/ hilarion.mizhaire@udsn.cg

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU, Maître-Assistant

Université DENIS SASSOU-N'GUESSO (UDSN), Institut Supérieur des Sciences
Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement (ISSGEA)

Kintele, République du Congo

Laboratoire Géographie, Environnement et Aménagement (LaGEA) Université
MARIEN NGOUABI

Groupe Interdisciplinaire de Recherches et d'Etudes Urbaines (GIREU)

E-mail : malouonolyonel@gmail.com

(Reçu le 14 Avril 2026 ; Révisé le 30 Avril 2026 ; Accepté le 22 Mai 2026)

Résumé

L'étude présente une partie des résultats de l'enquête menée auprès de 50 producteurs de fleurs et plantes ornementales entre décembre 2024 et mai 2025. Elle se propose d'examiner les enjeux, les défis et les perspectives de la production des fleurs et plantes ornementales à Brazzaville. La méthodologie adoptée a consisté à exploiter les données existantes et les enquêtes de terrain. Les résultats obtenus montrent que les sites d'exploitation identifiés à Brazzaville sont situés le long des trottoirs et abords des artères principales. Leur occupation est illégale, malgré l'existence d'une réglementation en la matière. En effet, la croissance urbaine démesurée de Brazzaville

pose de nombreux défis, malgré l'ambition des pouvoirs publics de vouloir « mieux maîtriser l'occupation de l'espace ». Celle-ci entraîne la conversion des zones de production horticole en terrains constructibles, accueillant des infrastructures sociales et économiques. Cette réalité marginalise, les producteurs en quête d'espaces. Pour répondre à leur besoin d'espaces, les producteurs se proposent de squatter à travers les occupations illégales, les espaces publics interdits. A Brazzaville, l'effectif de fleuristes est en pleine progression, passant de 390 fleuristes en 2015 à environ 500 actifs en 2024. L'activité est tenue par les hommes (98%), ils sont instruits (95%) et assez jeunes dont l'âge moyen est de 35 ans. Ils réalisent des marges bénéficiaires satisfaisants et sont pluriactifs. Le manque de protection foncière et l'ambiguïté des droits fonciers constituent le plus grand challenge.

Mots-clés : Croissance urbaine, pression foncière, espaces publics, Brazzaville, République du Congo

PUBLIC SPACES IN BRAZZAVILLE: A TEST CASE FOR THE PRODUCTION OF FLOWERS AND ORNAMENTAL PLANTS

Abstract: The study presents some of the findings from a survey conducted among 50 producers of flowers and ornamental plants between December 2024 and May 2025. It aims to examine the issues, challenges and prospects facing the production of flowers and ornamental plants in Brazzaville. The methodology employed involved analysing existing data and conducting field surveys. The findings show that the trading sites identified in Brazzaville are located along pavements and on the edges of main roads. Their occupation is illegal, despite the existence of relevant regulations. Indeed, Brazzaville's excessive urban growth poses numerous challenges, despite the authorities' ambition to 'better control the use of space'. This has led to the conversion of horticultural production areas into building land, accommodating social and economic infrastructure. This situation marginalises producers in search of space. To meet their need for space, producers resort to squatting by illegally occupying public spaces where this is prohibited. In Brazzaville, the number of florists is growing rapidly, rising from 390 in 2015 to around 500 active traders in 2024. The sector is dominated by men (98 per cent); they are educated (95 per cent) and relatively young, with an average age of 35. They achieve satisfactory profit margins and are multi-tasking. The lack of land tenure security and the ambiguity of land rights constitute the greatest challenge.

Keywords: Urban growth, land pressure, public spaces, Brazzaville, Republic of Congo

Introduction

Depuis quelques décennies, le monde enregistre un taux élevé d'urbanisation (A. A. O. Akpaki *et al*, 2022, p. 192). L'Afrique subsaharienne n'est pas épargnée de cette dynamique démographique. Les villes de cette région d'Afrique, connaissent depuis

plus de cinq décennies une croissance démographique rapide. En effet, selon les projections des Nations Unies, d'ici 2050, près de 58,91 % de la population africaine vivront en zones urbaines.

Cette pression démographique va engendrer une urbanisation accélérée et incontrôlée de ces villes, laquelle posera des difficultés d'organisation et de structuration de leurs tissus urbains marqués par l'occupation désordonnée et illégale de l'espace public dans un contexte de pauvreté urbaine. À Brazzaville, capitale de la République du Congo, la population est passée de 300 000 habitants en 1974 à 585 812 habitants en 1984. Le RGPH-4 réalisé en 2007 faisait état de 1 373 382 habitants avant d'atteindre 2 138 236 habitants, en 2023, soit 34,9% de la population totale du pays (INS, RGPH-2023). La ville s'est ainsi engagée dans un processus de croissance urbaine sans précédent, résultat du désengagement des pouvoirs publics dans un certain nombre de domaines dont la gestion foncière urbaine.

Ce repli né de la crise économique due aux programmes d'ajustement structurel de la décennie 80 a alimenté la liste de défis devant lesquels les pouvoirs publics semblent inefficaces et impuissants. En effet, malgré le dispositif réglementaire, à Brazzaville les pouvoirs publics peinent à « mieux maîtriser l'occupation de l'espace urbain ». Ces défis d'organisation et de structuration de leurs territoires sont marqués par l'occupation désordonnée et illégale de l'espace public dans un contexte de pauvreté urbaine. Dès lors, face à la crise socio-économique, caractérisée par l'extrême pauvreté, la crise de l'emploi et le chômage accru, les populations ont fait preuve de créativité en prenant des initiatives structurées autour de la pratique des activités informelles dans les espaces publics. Il s'agit d'une prise en charge sociale, caractérisée par l'auto emploi pour les jeunes désœuvrés, en quête d'une identité.

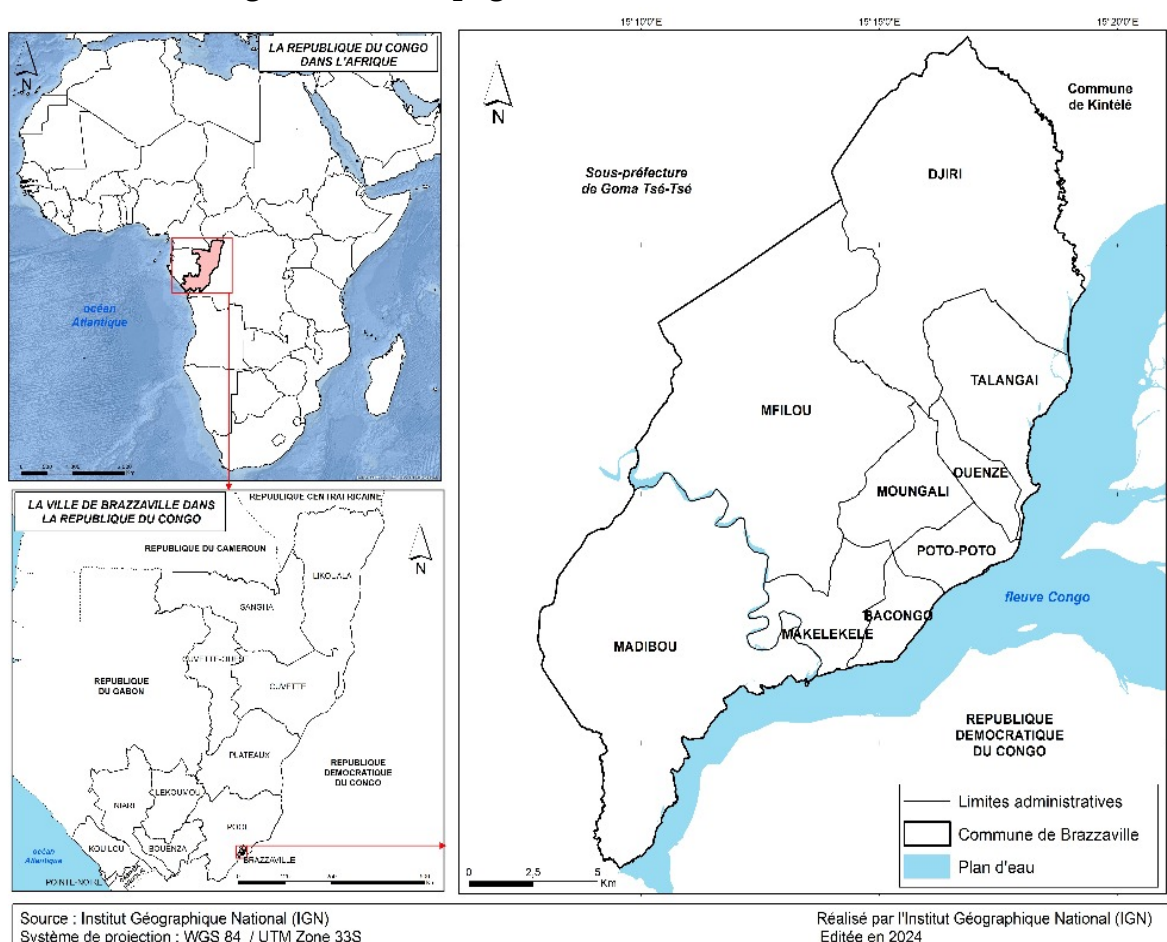
L'espace urbain est désormais mis en valeur par différents acteurs au travers des mécanismes non institutionnels et non réglementaire pour la pratique d'activités lucratives. L'occupation des espaces publics prend une ampleur sans commune mesure à Brazzaville. Les grandes artères sont pour la plupart investis par des citoyens à des fins diverses. Parmi les activités identifiées, la production des fleurs et plantes ornementales a retenu notre attention. Celle-ci se pratique généralement sur les abords des voiries du fait de la pression foncière. Elle embellit certes la ville, mais aussi obstrue ces abords et trottoirs à certains endroits. Pour mieux cerner cette problématique, quelques questions méritent d'être posées. Quelles sont les caractéristiques des espaces publics occupés par les floriculteurs ? Quel est le profil socio démographique des producteurs de fleurs et plantes ornementales de Brazzaville ? Quelles sont les contraintes de la floriculture ? Quelle est la perception des espaces publics par les fleuristes à Brazzaville ?

1. Cadre géographique et méthodologique

1.1. Milieu d'étude

Brazzaville, capitale politique et administrative de la République du Congo est située dans la partie sud-est, sur la rive droite du fleuve Congo en face de Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo. Elle s'étend du Sud-Ouest vers le Nord-Est entre les latitudes 4°10' et 4°30' Sud, et les longitudes 15°20' et 15°40' Est. Elle est limitée au Nord par la commune de Kintélé, au Sud et à l'Ouest par la sous-préfecture de Goma Tsé-tsé et à l'Est par le fleuve Congo. Sa superficie est de 326,40 km², soit 32 640 ha. Elle est subdivisée en 9 arrondissements : Makélékélé, Baongo, Poto-poto, Moundali, Ouénze, Talangai, Mfilou, Madibou et Djiri (Figure 1).

Figure 1 : Découpage administratif de Brazzaville



Source : IGN-Congo, 2024

1.2. Matériel utilisé

Le matériel utilisé dans le cadre de la présente étude est constitué d'un GPS (Global Positioning System) de marque Garmin/ map 64 de bonne précision planimétrique qui a permis la prise des coordonnées géographiques des sites de production de fleurs et plantes ornementales dans la zone d'étude. En plus, nous avons utilisé la carte topographique de 2014 comportant plusieurs feuilles à l'échelle de 1/50.000 ; des

photographies aériennes de 2018 à l'échelle 1/10.000. Tout cela a été mis dans un Système d'Information géographique (SIG) à travers le logiciel ArcGIS 10.5. Un tableur Excel a servi au traitement des données statistiques et un appareil photographique a servi à la prise d'images pour les illustrations.

1.3. Méthodologie de l'étude

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de la présente a nécessité essentiellement les données qualitatives et quantitatives obtenues à partir de la recherche documentaire, l'observation des sites et l'enquête de terrain. L'enquête était réalisée au moyen d'un questionnaire administré auprès des producteurs de fleurs et plantes ornementales.

- **La recherche documentaire** : elle s'est effectuée dans les bibliothèques universitaires et centre de documentation à Brazzaville et à travers la webographie. Celle-ci a permis de faire l'état des lieux de la littérature sur les espaces publics. Il ressort de la revue littéraire une insuffisance des travaux portant sur la question de la production des fleurs et plantes ornementales au Congo.

- **Les enquêtes de terrain** : pour caractériser l'occupation des espaces publics et comprendre l'activité de production de fleurs et plantes ornementales, cinquante (50) producteurs installés sur sept (7) sites, répartis dans trois arrondissements de Brazzaville (tableau 1) ont été enquêtés par choix raisonné.

Tableau 1 : Echantillonnage des espaces publics et floriculteurs de production de plantes ornementales

Localisation (Arrondissement)	Nom du jardin	Nombre d'enquêtés	%
Arr1. Makélékélé	Gymnase Henri Olendé	10	20
	Stade A. Massamba-Débat	10	20
	Patte d'oie	5	10
Arr. 2 Baongo	Camp Milice	5	10
	Stade Marchand 1	5	10
	Stade Marchand 2	5	10
Arr. 3 Poto-poto	ENAM (Rue des AET)	10	20
Total		50	100

Enquête personnelle, 2024-2025

Les critères de choix des sites ont été : la localisation du site le long des grandes artères et/ou la proximité, la forte activité de production de fleurs et plantes ornementales, la présence du producteur sur le site et sa disponibilité au passage des enquêteurs. Sur le terrain, le nombre de personnes interrogées l'était en fonction de la superficie du site. Dix (10) producteurs pour les plus grands site et 5 pour les sites de faible superficie, comme consigné dans le tableau 1.

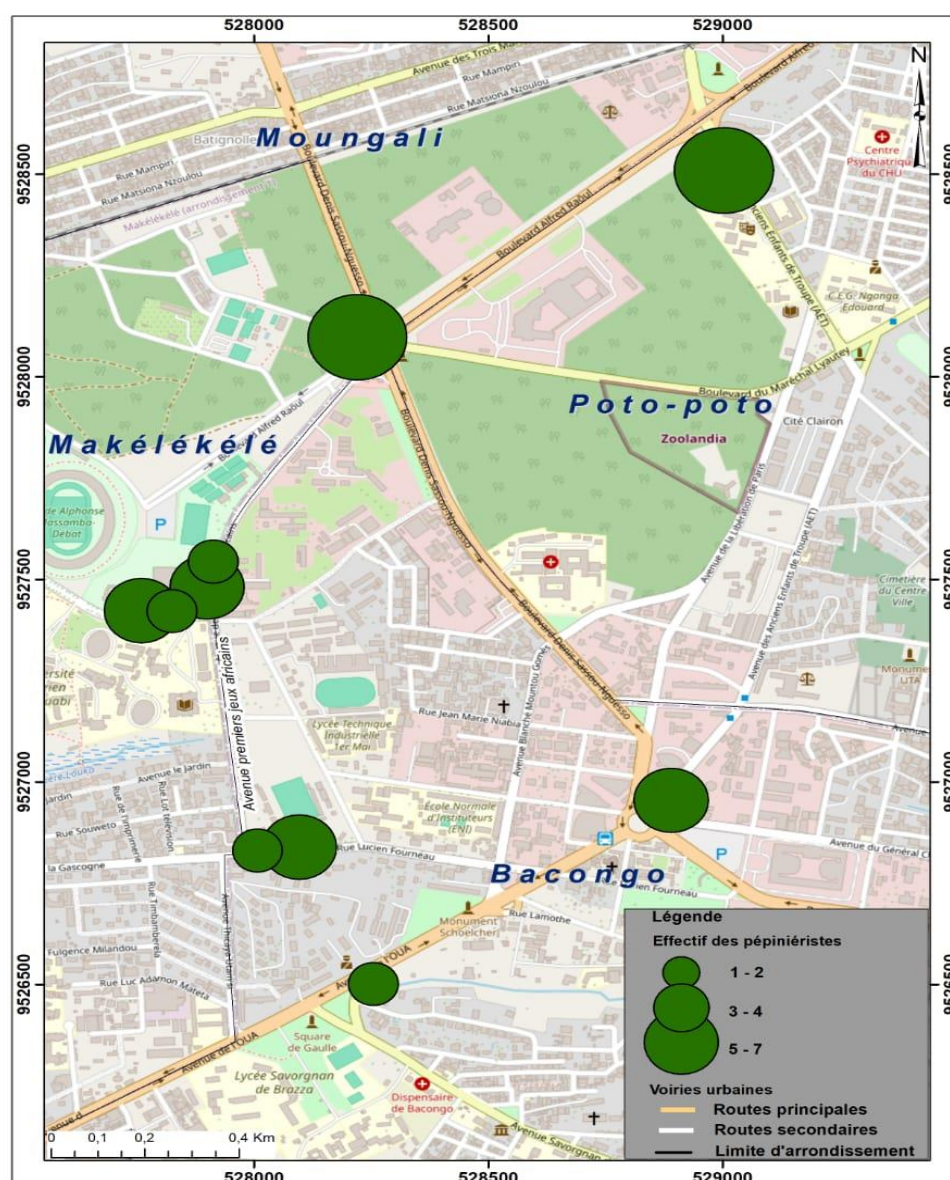
2. Résultats

2.1. Caractéristiques des espaces publics occupés par les floriculteurs et les producteurs des plantes ornementales à Brazzaville

2.1.1. Localisation des espaces floricoles et de production des plantes ornementales

Les espaces occupés par les floriculteurs et les producteurs de plantes ornementales à Brazzaville sont constitués du domaine public ou privé de l'Etat. Ces espaces désignent l'ensemble des abords de voies, des places publiques, des trottoirs, des jardins, des espaces ouverts ou fermés. Ces espaces sont caractérisés par leur accessibilité, leur ouverture à tous et leur superficie plus ou moins importante. Ils appartiennent à la collectivité dont l'usage par des tiers est régi normalement par plusieurs règles et soumis à des restrictions. La figure 2 présente la répartition spatiale des 7 sites enquêtés.

Figure 2: Localisation des sites enquêtés en 2024 et 2025



2.1.2. Occupation des espaces publics à Brazzaville : un phénomène ancien non maîtrisé

L'urbanisation rapide et la paupérisation croissante des citadins à Brazzaville, deux phénomènes nés de la crise économique et sociale, elle-même engendrée par des politiques d'ajustement structurel des années 1980, posent depuis quelques décennies de nombreux défis dont le chômage des jeunes. En réponse à cette crise d'emplois, est né le secteur informel, caractérisé par la pratique de nombreuses activités et petits métiers dont certains occupent les espaces publics. En effet, l'occupation des espaces publics bien qu'antérieure à la crise a pris de l'ampleur ces dernières années. Parmi les activités identifiées on relève le développement de la floriculture et la production des plantes ornementales sur les abords des artères principales de la ville. Les espaces publics, lieux de rencontre, d'échange, de communication et de socialisation, perdent de plus en plus leurs fonctions et usages premiers au profit de multiples activités économiques très variées. Leur prise d'assaut prend des proportions inquiétantes quant aux conséquences qu'elle entraîne pour les citadins. Les trottoirs et les carrefours sont de plus en plus occupés et encombrés par une population nombreuse qui y exerce de multiples activités.

2.2. Profil socio-démographique des fleuristes et producteurs de plantes ornementales

2.2.1. Des effectifs des producteurs en cours d'évolution

Autrefois peu valorisante, la floriculture attire depuis quelques années de nombreux jeunes en quête d'emplois. En effet, à Brazzaville, les effectifs des fleuristes ne cessent de croître. Ils sont passés de 390 fleuristes en 2015 à environ 500 actifs en 2024, soit 110 fleuristes de plus enregistrés. Cette évolution significative prouve que les jeunes s'intéressent davantage à cette activité. L'évolution des effectifs peut aussi être attribuée au chômage dont les jeunes sont victimes, particulièrement dans les grandes villes. Ainsi, pour sortir de cette crise d'emploi, ces jeunes mettent en place de nombreuses stratégies palliatives pour leur prise en charge sociale. Par ailleurs, conscient de la situation, le gouvernement congolais a nourri l'ambition de rendre formelle l'industrie florale, stimulant ainsi les jeunes à s'y intéresser. A Brazzaville, cette ambition était matérialisée par l'ouverture de la formation de cent cinquante jeunes congolais dans ce secteur en 2024. Ces efforts montrent bien la contribution du gouvernement dans le processus de création des emplois directs et indirects, avec pour objectif de réduire tant soit peu le chômage.

2.2.2. La floriculture : une activité pratiquée majoritairement par des hommes, plus ou moins jeunes, instruits et formés dans le domaine

La structure par sexe et par âge des exploitants enquêtés met en exergue une forte représentativité des hommes (98 %) contre 2 % de femmes. Le taux élevé d'hommes dans la floriculture s'explique par le chômage excessif devenu endémique dans les villes congolaises. Cette activité contribue donc à la réduction du chômage, aidant ainsi

de nombreux jeunes à subvenir aux besoins de leur famille. Leur âge varie entre 18 et 55 ans, avec une moyenne de 35 ans. Cette relative jeunesse de producteurs enquêtés peut constituer un atout pour la pérennité du métier.

L'analyse de leur niveau d'instruction montre qu'ils sont scolarisés à 95 %. Parmi eux, 10 % ont un niveau d'instruction primaire, 35 % ont atteint le secondaire, 5 % ont un niveau supérieur et exerçant sans formation spéciale, contre 55 % qui a reçu une formation dans la floriculture ou un domaine connexe. On compte 5 % sans instruction. Ces résultats montrent bien que ces fleuristes savent lire, écrire, voire compter. Cela est bien un atout pour la gestion de leur activité et l'introduction de nouvelles techniques et variétés. Les plus instruits trouvent dans la floriculture une solution de replis, le temps de trouver mieux. Ceux qui sont formés dans d'autres domaines, pratiquent l'activité à cause de la précarité de leur situation financière. Par ailleurs, le chômage en plein essor, constitue aussi une raison de l'augmentation de l'effectif.

2.2.3. Des exploitants venus de divers horizons, aux motivations variées

Les floriculteurs et producteurs de plantes ornementales recensés à Brazzaville dans le cadre de cette étude sont à 65 % d'origine ethnique Kongo contre 35 % de ressortissants de la République Démocratique du Congo. L'attachement des Kongo à la floriculture s'explique par le fait qu'ils étaient les premiers jardiniers à avoir travaillé pendant longtemps dans les résidences des colonisateurs et autres cadres de l'époque. Néanmoins, avec l'ambition du gouvernement de former plus de jeunes dans l'art floral, l'on peut prédire que d'autres ethnies s'y intéresseront.

Quant à leurs motivations, elles sont variées. On note 35 % de producteurs pluriactifs, exerçant dans le commerce, la Sécurité et Protection des personnes, des biens et résidences privées. Pour ceux-ci, la floriculture constitue une activité secondaire, voire de repli et transitoire dont les revenus complètent ceux issus de leur principale activité. Par contre, 65 % d'enquêtés pratiquent la floriculture comme activité principale mais, dans les conditions pénibles. Malgré ces difficultés ils s'accrochent sans renoncer, car c'est l'unique source de revenus qu'ils disposent. Pour sauver l'activité, ils mettent en place de nombreuses stratégies afin de maximiser le profit et valoriser leur potentiel. L'analyse de leur motivation révèle que les plus jeunes exploitants ont pour objectif d'épargner plus d'argent pour une éventuelle conversion à d'autres activités plus rémunératrices, alors que les plus âgés, souhaitent gagner plus d'argent et faire face aux contraintes familiales qui s'imposent. Ainsi, les raisons économiques justifient la pratique de cette activité à 95% contre 5% de passionnés. Ces enquêtés déclarent :

« Être fleuriste est un métier de passion, comme pour beaucoup de métiers de l'artisanat. Il s'agit alors d'un amour très fort pour les fleurs, les végétaux et le goût de la création ».

2.2.4. La durée des producteurs dans la pratique de la floriculture

Les producteurs enquêtés exercent depuis très longtemps. Leur durée dans l'activité est proportionnelle, soit à leur âge, soit à la date du début de l'exercice de chacun. En effet, certains pratiquent la floriculture depuis plus de 25 ans, d'autres ont respectivement 15, 10 et 5 ans dans l'activité. Le nombre d'années moyen dans l'exercice varie entre 5 et 15 ans et 95% y sont concernés, contre 5% qui ont plus de 15 ans d'exercice. Un producteur interrogé sur le site de la patte d'oie a déclaré :

« J'exerce ce métier depuis près de 25 ans. Je l'ai appris auprès de mon père, alors fleuriste des prêtres. Cette activité est une vocation et une source de revenus. Je ne connais pas l'oisiveté ».

2.2.5. Revenus générés et leur utilisation

Selon A. Le Roux de Lincy¹, il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens. Aussi, tout travail qui aide l'humanité a de la dignité et de l'importance². Ainsi, à Brazzaville les fleuristes l'ont bien compris. Ils réalisent de bonnes marges bénéficiaires à travers la vente de leur produit, surtout en saison sèche en raison de la pénurie d'eau d'arrosage qui conduit à la fermeture de quelques espaces. Ceci entraîne la restriction de l'offre, de facto, la hausse des prix à la consommation. En saison sèche, les prix des bouquets, pots, seaux et autres contenants de fleurs sont élevés. En revanche, pendant la saison des pluies, les charges d'exploitation sont importantes et les revenus obtenus sont faibles, malgré la production importante. Pour apprécier les marges bénéficiaires des floriculteurs, les comptes d'exploitation de deux producteurs ont été analysés :

1^{er} cas : un producteur et vendeur de fleurs (absinthe et balisier) au marché du Plateau-ville obtient une marge nette de 20 000 F CFA par stock, en saison de pluies. Ses charges commerciales sont, l'achat des pots, seaux et bouteilles en plastique, de la terre noire ou la « gadoue » et l'amortissement mensuel du matériel est à 3 000 F CFA.

2^{ème} cas : un fleuriste encaisse 90 000 F CFA par stock, en saison sèche et ses charges mensuelles s'élèvent à 5 000 F CFA. L'utilisation de ses revenus passe par l'analyse de leur affectation entre les postes de consommation dans le foyer et l'épargne (tableau 2).

¹ Bibliothécaire et historien français du XIX^{ème} siècle.

² Martin Luther King Jr.

Tableau 2: Postes de dépenses mensuelles d'un producteur de fleurs et des plantes ornementales en saison sèche

Postes de dépenses	Montants (F CFA)	%
Equipement	10 000	11
Achat d'un nouvel équipement	10 000	11
Besoins familiaux	65 000	72
Alimentation	30 000	33
Loyer	15 000	17
Soins médicaux	10 000	11
Habillement	8 000	9
Transport	2 000	2
Epargne et réinvestissement	15 000	17
Total	90 000	100

Source : Enquête personnelle (2025)

2.2.6. Périodes d'activités et conditions de travail des producteurs

Cultiver et vendre des plantes est une activité en plein essor à Brazzaville. Elle est réalisée toute l'année (saison de pluies et saison sèche) et tous les jours sans repos. Cependant, chaque saison a ses spécificités. La saison de pluies se caractérise par d'importants travaux d'entretien : le désherbage, le binage, etc. Pendant cette saison, la production des fleurs est abondante. Aussi, cette saison donne un large choix de fleurs propice à la floraison. Elle offre un large panel de couleurs et de senteur qui stimule les producteurs de fournir de nombreuses fleurs de saison de pluies, notamment, les roses, les tulipes, les lilas, les hortensias, les fleurs de pavot, les Arums, les tournesols, les dahlias, les jasmins. Par contre la saison sèche exige un apport important en eau pour l'arrosage. En cette saison, les fleurs roussissent et commencent à sécher. Les périodes intenses d'activités restent également la fête de Toussaint, la fête de Saint-Valentin, la fête des mères et diverses célébrations (mariages, intronisation...) où les producteurs améliorent leurs revenus. Les saisons apportent leurs lots de couleur, de formes et variétés végétales. Il est donc important de connaître la saisonnalité des fleurs, que l'on soit professionnel de la fleuristerie ou client friand des compositions florales ; d'où l'importance de mettre en place un calendrier d'activités.

Les cultures floricoles évoluent dans les contextes naturel, humain, social, technique et économique qui peuvent être favorables ou contraignants, ou encore les deux à la fois. La production floricole est conditionnée par les problèmes fonciers, financiers et d'équipement vétuste. En ce qui concerne les conditions de travail des producteurs, elles sont certes favorables pendant les deux saisons, mais l'excès d'eau en période des pluies perturbe l'activité : chute des fleurs, des plantes sensibles et virulence des maladies des plantes. En saison sèche, on note l'absence d'eau d'arrosage qui exige des apports significatifs.

Ainsi, 80% des enquêtés se plaignent de gérer en même temps la production et la vente de fleurs, soit directement aux passants, soit en livrant aux particuliers dans les hôtels, restaurants, entreprises privées, écoles, etc. et la composition des bouquets pour les mariages, les baptêmes ou cérémonies officielles exigent d'eux des contraintes supplémentaires ; ce qui crée l'instabilité et l'épuisement.

Planche 1 : Les espaces floricoles à Brazzaville et les types de fleurs



Photo 1. Vue du jardin de fleurs et plantes ornementales situé contre mur du stade Marchand à Makélékélé



Photo 2. Types de fleurs et plantes ornementales dans le jardin situé contre mur du stade Marchand



Photo 3. Pépinière d'arbres fruitiers et plantes ornementales au jardin du Rectorat de l'Université Marien NGOUABI



Photo 4. Jeunes plants des arbres fruitiers dans une pépinière des arbres au rectorat de l'Université Marien NGOUABI

Prise de vues : H. B. Mizhaire, 2025

2.3. Les contraintes liées à la pratique de l'activité florale et production des plantes ornementale à Brazzaville

Comme toute activité, la floriculture et la production des plantes ornementales sont soumises à plusieurs contraintes. En effet, ces contraintes concernent tous les exploitants interrogés, mais elles sont perçues et appréciées différemment selon les fleuristes. Elles sont d'ordre environnemental, économique, foncier et logistique. Toutefois, ces contraintes impactent la qualité, la quantité et la rentabilité de l'activité.

2.3.1. Les contraintes techniques, matérielles et fonctionnelles de la production

Les producteurs de fleurs et plantes ornementales rencontrent de nombreuses difficultés techniques fonctionnelles et matérielles. En effet, la floriculture est une activité pratiquée durant toute l'année, mais les quantités des fleurs récoltées diffèrent selon les saisons. Ces quantités parfois insuffisantes, ne permettent pas de répondre

aux attentes des exploitants en rapport avec les charges. Le faible volume de la production reste un défi pour les producteurs. Parmi eux, 10 % disent que « *travailler dans l'horticulture doit être une passion et non par appât du gain* ». En plus, dans le contexte d'inflation constante des produits horticoles, 55 % indiquent que « *les fleurs ne sont pas considérées comme des produits de première nécessité par les consommateurs* ».

Les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles (semences, engrais et produits phytosanitaires) et l'inconstance de la production en saison pluvieuse sont des facteurs limitant la production des fleurs et plantes ornementales. À ces difficultés s'ajoutent le vieillissement du matériel déjà archaïque à savoir la machette, la pelle, l'arrosoir, la binette, la houe, la brouette, le pulvérisateur plastique, etc. Le coût d'achat des outils, évalué à environ 100 000 F CFA l'année constitue un facteur prohibitif pour le renouvellement du matériel. Interrogés, sur la question, 35 % des enquêtés l'ont avoué, jonglant ainsi entre leur espace de production et le démarchage des nouveaux clients.

Quant aux horaires du fleuriste, ils ne sont pas toujours les plus légers. En effet, il est soumis à un rythme de travail qui l'occupe tous les jours, très tôt le matin et un peu tard le soir, tout comme durant les jours fériés ou les jours de fêtes (*Toussaint, Saint-Valentin, fête des mères, mariages, etc.*). Le fleuriste travaille à son propre compte et la contrainte consiste à redoubler d'efforts et à ne rien lâcher, même si les tâches à accomplir sont parfois difficiles. C'est un métier qui exige une bonne condition physique afin de pouvoir supporter la station debout toute la journée, pendant plusieurs jours de la semaine, sans oublier que la rentabilité est relative au travail accompli. Aussi, les fleuristes sont confrontés à des sollicitations intenses pendant les périodes de pointe, ce qui peut aussi constituer une contrainte difficile à gérer. Par ailleurs, les spéculations cultivées à l'exemple des roses odorantes, des tulipes et des dahlias qui sont par nature très fragiles, alourdissent le travail du fleuriste déjà saturé. De plus, la qualité du sol, la disponibilité de l'eau et l'imprévisibilité du climat, qui gâche facilement les récoltes, surtout que le travail se réalise sur les végétaux aussi délicats que les fleurs, constitue une autre difficulté. Interrogé, un fleuriste a déclaré :

« *Pour être rentable, il faut faire beaucoup de stocks et exploiter de larges parcelles* ». « *Il est de plus en plus difficile aujourd'hui de produire assez quand l'espace occupé est trop petit* ».

2.3.2. Les contraintes foncières

La question foncière constitue une véritable contrainte à laquelle font face tous les producteurs de fleurs et plantes ornementales à Brazzaville. Elle se manifeste principalement par entre autres, la difficulté d'accès à la terre, son coût élevé pour l'achat et/ou la location, la gestion efficace de l'espace disponible pour la production. En effet, malgré la crise foncière à Brazzaville, caractérisée par la compétition entre la construction des infrastructures sociales, économiques et l'habitat, d'une part et les

contraintes climatiques d'autre part, les producteurs des fleurs s'accrochent à leur activité. Cela est bien la preuve de leur engagement dans le métier.

C'est ainsi que l'activité florale se pratique sur de faibles étendues. Les dimensions varient selon les emplacements. Les sites situés le long des voiries et occupés souvent sans autorisation préalable de la municipalité varie de 25 à 50 m². Ceux installés dans cours des sièges des institutions publiques³, ont jusqu'à 100 m² de superficie. La superficie mise en valeur varie. L'étroitesse des sites exploités, contraint les producteurs à occuper les espaces publics, notamment les voies avec ou sans autorisation. Les occupations non autorisées conduisent souvent aux déguerpissements fréquents avec pour conséquence des pertes énormes déplorées par les producteurs. Les déguerpissements interviennent surtout lors des événements officiels.

2.4. Perception de l'espace public par les fleuristes et l'impact de son occupation illégale

Plusieurs acteurs exploitent l'espace public à Brazzaville. Leur perception influe sur la manière dont ils l'utilisent. Les fleuristes installés le long des grandes artères de la ville et dans les cours de certains sièges des institutions publiques ont pour seul but d'exercer une activité lucrative. Dans le cadre de la présente étude, 90% d'enquêtés considèrent que les espaces publics, notamment les abords des artères de circulation sont des supports pour leurs activités. Pour eux, *« les véritables raisons pour lesquelles ces voies sont aménagées sont la circulation des hommes et des engins motorisés. Les espaces libres entre les chaussées peuvent donc être occupés pour exercer leur activité »*. Par contre, 10 % pensent à la fonction récréative de la voie. En effet, les différents aménagements réalisés par les fleuristes sur les voies de circulation ont des conséquences à la fois positives et négatives. Leur impact est observé par les usagers de la route et même sur la configuration de l'espace public occupé. Cette situation laisse perplexe certaines personnes qui s'interrogent sur l'implication de l'Etat dans le respect de la législation foncière. A cet effet, interrogés sur la question, les agents municipaux en service à la direction de la gestion foncière urbaine (DIGEFUR) ont déclaré : *« qu'ils sont bien conscients des différents impacts de cette occupation presque anarchique. Mais, la situation sociale et économique des exploitants laisse l'Etat dans une posture « de laisser-faire »*.

Ce laisser-faire sur l'espace public constitue, pour les autorités politico-administratives, un moyen efficace pour atténuer ou stopper la colère des masses indociles face à un ordre défaillant. L'occupation des grandes artères par les populations reste l'une des caractéristiques essentielles des villes congolaises et constitue *« l'éternel problème entre les exploitants et la municipalité »*. Et, le déguerpissement n'est devenu qu'une solution éphémère, c'est-à-dire, une approche

³ L'exploitation des cours des institutions publiques est néanmoins soumise à une autorisation préalable d'occuper, délivrée par les structures habilitées.

qui déplace le problème au lieu de le résoudre. Aussitôt déguerpis, aussitôt réinstallés et l'Etat, se trouvant devant un fait accompli, fini par abdiquer et attend l'annonce de certains événements officiels pour profiter d'appliquer la force et procéder au déguerpissement. Ainsi, l'on observe une occupation illégale et anarchique de l'espace public.

Ce fait entraîne la réduction des trottoirs et pousse les passants à se disputer la voie avec les engins motorisés ; ce qui peut avoir de nombreuses conséquences pour les usagers, notamment des accidents sous diverses formes. L'analyse des différents usages de l'espace public a permis d'apprécier sa gestion et son utilisation par les différents acteurs. En plus, à en croire, ces exploitants ne sont pas sensibilisés sur les fonctions de la voie, ni sur les effets de leur occupation. Il se passe qu'un premier exploitant s'installe, un deuxième le suit et ainsi de suite jusqu'à l'occupation effective de l'espace public par plusieurs exploitants.

3. Discussion

La production de fleurs et plantes ornementales est une activité créatrice d'emplois et génératrice de revenus pour les producteurs. D. D. A. Nassa, et G. A. Bolou, (2016, pp.10-11) révèlent que pour les producteurs de fleurs à Cocody, la suite logique de l'embellie économique de cette activité est la relative importance des revenus hebdomadaires engrangés. Elle est un secteur important pour l'aménagement paysager, la lutte contre la pauvreté et l'embellissement urbain. De nombreux auteurs ayant travaillé sur la question sont parvenus aux résultats similaires. D. A. Tiepoho, (2025, p. 304) ; B. C. Houédin et D. A. Tiepoho, (2023, p. 322) ; rapportent que les floriculteurs d'Abidjan soulignent l'importance de l'embellissement paysager pour créer un environnement agréable à vivre et attractif pour les citoyens de la ville. Pour eux, la floriculture est une activité dont son implantation dans certains lieux remplit plusieurs fonctions : décoration des bureaux et maisons, transformation du paysage urbain, assainissement des lieux occupés, etc.

À Brazzaville, elle est une activité quasi pratiquée par les hommes, soit 98 % des enquêtés contre 2 % de femmes. Leur effectif est en cours d'évolution. Ces producteurs viennent de divers horizons dans toute la filière de la production. Quant au profil des producteurs, il ressort de l'étude que les enquêtés sont plus ou moins jeunes et instruits.

Ces résultats ne sont pas spécifiques à l'art floral, mais à tous les autres métiers liés à la terre en milieu urbain. E. Mahoungou (2018, p. 112) et H. B. Mizhaire (2019, p. 210-211), sont parvenus aux mêmes résultats.

En ce qui concerne les revenus, les producteurs de Brazzaville ont de bonnes marges bénéficiaires à travers la vente de leur produit, surtout en saison sèche en raison de la pénurie d'eau d'arrosage qui conduit à la fermeture de quelques espaces. Ces résultats

corroborent avec ceux de D. D. A. Nassa, et G. A. Bolou, (2016, p. 10). Pour ces auteurs, à Abidjan, les horticulteurs dans leur ensemble sont satisfaits de leur activité qu'ils trouvent lucrative à 94% contre 6% des enquêtés insatisfaits. Sur la localisation des sites de production, à Brazzaville ils sont installés le long des artères principales et dans les cours de certaines institutions publiques. Ce sont des occupations illégales et anarchiques dans lesquelles les fleuristes, présents depuis de longue date, font face à des défis d'occupation de l'espace public et demandent la pérennisation de leur activité. Les résultats de l'étude corroborent avec ceux de (D. D. A. Nassa, et G. A. Bolou, 2016, p. 5). Les auteurs rapportent que à Cocody, divers espaces abritent l'activité horticole consistant à la production et à la commercialisation des fleurs, des plantes et des pépinières, généralement dans des pots ou des sachets plastiques. Les lieux de prédilection de cette activité sont les vallées, les trottoirs, les accotements des voies et les rives lagunaires. En effet, dans les grandes villes d'Afrique subsaharienne et à Brazzaville en particulier, l'occupation informelle des espaces publics par une certaine catégorie de population n'est pas un phénomène nouveau R. E. Ziavoula (1988, p. 22-29) a fait le même constat, en abordant la course à l'espace urbain et les conflits qui en résultent. Ces résultats corroborent également avec ceux obtenus par G. K. Nyassogbo, (2011, p. 2-12) et G. Mapanga, (2023, p. 1-4). Pour ces auteurs, l'occupation illégale des espaces publics dans les villes d'Afrique tropicale et congolaises pose le grave problème de gestion de l'espace urbain, dans un contexte d'urbanisation rapide et de paupérisation exponentielle des citadins. Dans la commune d'Abidjan, 60,3% de la superficie totale des trottoirs des rues contiguës sont utilisés par les activités économiques informelles V. Kaufmann (2009, p.7). Il tend ses tentacules partout, de sorte qu'aucune commune ne s'échappe (C. S. Wade *et al*, 2010, p. 2-7). A l'analyse du mode d'occupation des sols des espaces publics à Brazzaville R. E. Ziavoula (2006, p. 327-252) évoque la fermeture, l'une après l'autre des entreprises d'Etat de la première et la deuxième génération qui illustre l'abandon d'une ville qui vit au rythme des services. Ainsi, l'investigation d'un espace public peut-être de la volonté des gestionnaires spatiaux, de motivation personnelle ou de l'autorisation des propriétaires des habitations contiguës à ces espaces (F. Aka Assale *et al*, 2020, p. 51-53).

L'accroissement de la population dû à l'urbanisation stimule certes la production horticole, mais les besoins en terrains à lotir entraînent la restriction ou la disparition des sites de production intra urbains et repoussent les producteurs vers la périphérie urbaine Y. Ofouémé-Berton (1996, p. 145). C'est le cas de la ville de Dakar et de Ouagadougou qui n'arrivent pas à satisfaire tous les besoins des populations, ou d'une catégorie de ces populations qui sont économiquement défavorisées. Ainsi, elle « *s'approprie* » d'une manière informelle, voire anarchique, les espaces publics tels que les marchés et les rues, pour pratiquer des activités commerciales capables d'assurer leur survie. Mais l'appropriation de ces espaces « *est sujette à des conflits divers et à des*

changements dynamiques » D. Moussa Mahamat Moussa (2016, p. 90-94) et S. Jaglin, (1995, p. 662). Retenons que la contrainte foncière s'impose dans les grandes villes. Elle est particulièrement marquée à Cotonou, où l'expansion de la ville est limitée par le relief (la mer et la lagune), ainsi qu'à Dakar, la plus peuplée des trois villes (Yaoundé, Cotonou, Dakar).

En ce qui concerne les contraintes foncières, nos résultats se rapprochent de ceux obtenus par J. F. Yékoka (2010). L'auteur analyse la fragmentation spatiale de Brazzaville, ville née de la volonté coloniale à la fin du XIX^e siècle. Il démontre comment une croissance démesurée, caractérisée par des pratiques urbaines diverses est une occupation conflictuelle de l'espace public, crée un « imbroglio spatial et une gestion administrative chaotique ».

Au Togo, la cause principale de l'occupation des espaces publics semble être liée aux difficultés de maîtrise de la dynamique urbaine et de la gestion de l'espace urbain en particulier où les autorités locales et centrales débordées par la croissance urbaine extrêmement rapide adoptent « *le modèle du laisser-faire* ». Ainsi, 48 % des enquêtés des jeunes diplômés sortis des universités et autres situations particulières laissent entendre que « *C'est la situation économique du pays qui nous pousse à occuper les trottoirs* » Dzidzinyo Gbetanou Komla (2010, p. 75-77). La ville de Dakar est aussi sous une forte pression démographique qui met au défi les acteurs de la ville. Selon F. Aka Assale, T. Mamoutou, T. Gobge (2020, p. 51-53), d'une part, il y a les actions des politiques publiques qui tentent de gérer le phénomène et d'autre part, la population qui elle-même cherche des mécanismes d'adaptation et J. Chenal *et al.* (2009, p. 239) pensent que la gestion urbaine devient ainsi un objet de confrontation entre les acteurs à une échelle particulière de la ville, celle de l'espace public.

Conclusion

Les espaces publics de Brazzaville sont des champs de compétition ouverts aux différentes catégories sociales. A différents endroits, les populations occupent les espaces publics ignorant les textes qui régissent la réglementation du domaine public. L'analyse des différentes options révèle que la pression foncière et la précarité accrue des populations sont devenues des référentiels. Ce conduit à l'occupation de l'espace public où elles croient trouver la solution aux différents défis qui se présentent à elles. Pourtant, les textes qui régulent le domaine de l'Etat existent, mais ils ne sont que partiellement appliqués. Ils sont interprétés et appliqués différemment par les occupants qui n'établissent pas la différence entre l'occupation illégale et anarchique des espaces publics au profit du gain et la conformité aux textes. A cela, il faut rappeler le désengagement de l'Etat dans la gestion durable du domaine public. A l'analyse, l'absence d'une politique urbaine forte laisse les producteurs de fleurs et plantes ornementales d'investir les espaces publics qu'ils considèrent comme lieux de promotion de l'auto-emploi. Cette occupation illégale et anarchique génère des

problèmes parmi lesquels, l'encombrement des rues et d'autres espaces publics. C'est pourquoi, leur gestion étant complexe, elle nécessite l'organisation, l'entretien et l'amélioration des lieux accessibles à tous. Alors, comment peut-on aider les fleuristes occupant les espaces publics à Brazzaville ? Une véritable volonté politique s'impose. Les ministères en charge des questions foncières, du domaine public de l'artisanat et de l'emploi peuvent en association concéder aux fleuristes une aire de production pour préserver ce métier de l'artisanat. Concernant les subventions, le ministère en charge de l'artisanat peut davantage aider au-delà des formations des jeunes dans l'art floral et faire face aux aléas, au renouvellement des équipements et autres. Somme toute, la floriculture présente de bonnes perspectives, mais elle peine à attirer les vocations. Il faut donc que les pouvoirs publics encouragent les jeunes de se lancer dans cette voie professionnelle en assurant leur devenir légal en matière d'espaces de production.

Références bibliographiques

AKA Assale Félix, MAMOUTOU Touré, GOBGE Téré, 2020, « Occupation illégale des espaces publics de Cocody », *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n° 32, février 2020, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 51-53.

AKPAKI Aniké Alsace Odile, SANE Malik, BIAO Barthelemy, 2022, « Comment l'urbanisation affecte-t-elle la pauvreté en Afrique de l'Ouest ? une analyse par l'approche monétaire et non monétaire », *Revue Espaces Africains*, Revue des Sciences Sociales n°1, Mutations spatiales et sociétales africaines, Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG-Daloa - CI).

AKA Assale Félix, MAMOUTOU Touré, 2020, « Espaces publics d'Abidjan à l'épreuve dans l'exercice des activités commerciales informelles », *Etudes caribéennes* [En ligne], mis en ligne le 15 août 2020, consulté le 04 avril 2025.

HOUÉDIN, Barnabé Cossi, et TIEPOHO Dohanemon Alain, 2023 "Rénovation urbaine et résilience des floriculteurs dans la gestion des espaces verts en bordure des « grandes » artères à Abidjan / Côte d'Ivoire." *Uirtus*, vol. 3, no. 3, déc. 2023, p. 299-328, <https://doi.org/10.59384/EIJS7132>.

CHENAL Jérôme, PEDRAZZINI Yves, CISSÉ Guéladio et KAUFMANN Vincent (dir.), 2029, *Quelques rues d'Afrique. Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott* », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 87/1 | 2012, mis en ligne le 01 mars 2011, consulté le 27 février 2026. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/7942> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.7942>

CHEIKH SAMBA Wade, TREMBLAY Rémy et MAMADOU NDIAYE El Hadji, 2010, « Étude de la complexité de la gestion des espaces publics à vocation de transport à Dakar (Sénégal) », *Études caribéennes* [En ligne], 15 | Avril 2010, mis en ligne le 15 avril

2010, consulté le 27 février 2026. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7858> ; DOI :

FAO, 2010, Horticulture urbaine et périurbaine au siècle des villes : Symposium international, Dakar, République du Sénégal, 6-9 décembre, 2010, Dakar, 97 p

GBETANOU Komla Dzidzinyo, 2010, Le commerce de la rue et l'occupation des espaces publics à Lomé. Cas des trottoirs, p. 75-77.

JAGLIN Sylvie, 1995. *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoirs et périphéries (1983-1991)*, Paris, éditions Karthala-ORSTOM, 662 p.

KAUFMANN Vincent, 2009, *Quelques rues d'Afrique, Observation et gestion de l'espace public à Abidjan, Dakar et Nouakchott*, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Laboratoire de Sociologie Urbaine Les Éditions du LASUR, 256 p.

MAHOUNGOU Eveline, 2018, « *Horticulture intra et périurbaine à Brazzaville (République du Congo)* », Thèse de Doctorat unique de Géographie, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, Congo, 373 p.

MAPANGA Germaine, 2023, « *Les Echos du Congo-Brazzaville* <https://lesechos-congobrazza.com> », Mise en ligne le : 20 novembre 2023 et consulté le 05 avril 2025, p. 1-4.

MIZHAIRE Hilarion Bagel, 2019, *Dynamique urbaine et espaces maraîchers à Pointe-Noire (République du Congo)*, Thèse de Doctorat Unique de Géographie, Villes et Territoires, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, 443 p.

MOUSSA MAHAMAT MOUSSA Dicker, 2016, problématiques de l'occupation et de la gestion de l'espace public dans les communes de Ouakam et de Mermoz sacré-cœur, 94 p.

NASSA Dabié Désiré Axel, BOLOU Gbitry Abel, 2016, Horticulture ornementale en milieu urbain: l'exemple de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire), HAL Id: halshs-01403890, <https://shs.hal.science/halshs-01403890v1>, 15p.

NYASSOGBO Gabriel Kwami, 2011, les activités informelles et l'occupation des espaces publics. Les trottoirs de Lomé au Togo, 22 p.

OFOUEME-BERTON Yolande 1996 : « *l'approvisionnement des villes en Afrique noire : produire, vendre et consommer les légumes à Brazzaville* ». Thèse de Doctorat de Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, U.F.R., Bordeaux, 434 p.

TOMAS François, 2001 *L'espace public, un concept moribond ou en expansion ?* Géo carrefour, vol. 76, n°1, 2001. L'espace public. p. 75-84.

TIEPOHO Dohanemon Alain, 2025, Le déguerpissement des espaces publics à Abidjan : entre logique de régulation et maintien de la floriculture, in *Collection recherche et regards d'Afrique*, ISBN : 978-2-493659-12- 5 Vol 4 n° 12, Juin 2025, p. 295-316

TONNELAT Stéphane, 2016, « *Espace public, urbanité et démocratie* », La Vie des idées, 30 mars 2016. ISSN: 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Espace-public-urbanite-et-democratie.htm>.

YEKOKA Jean Félix, 2010, *Pratiques urbaines et imbroglio spatial : Brazzaville de la fin de la période coloniale au début du XIXe siècle*, 92 p.

ZIAVOULA Robert Edmond, 1988, « La course à l'espace urbain : les conflits fonciers à Brazzaville », in *Politique Africaine*, n° 31. Le Congo, banlieue de Brazzaville, Paris, Karthala, p. 22-29.

ZIAVOULA Robert Edmond, 2006 « Les scènes foncières de Brazzaville », in *Brazzaville, une ville à reconstruire*, Paris, Karthala, p. 237- 252.